

LA VIOLENCE CONJUGALE AU CŒUR DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE

CLÉS DE COMPRÉHENSION
ET OUTILS CONCRETS AU SERVICE
DE L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Sous la présidence de
Dima Karadsheh

Le 10 octobre 2025
de 8h30 à 18h30

BECI

Avenue Louise 500,
1050 Bruxelles

 **EN PRÉSENTIEL**



Anthemis

LA VIOLENCE CONJUGALE AU CŒUR DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE

Tout le monde s'accorde pour condamner les violences conjugales. Néanmoins, personne ne s'entend sur ce que recouvre cette notion dans la réalité, en raison des représentations différentes que chacun se fait des violences. Aussi, cette formation a pour objectif de favoriser une meilleure compréhension du phénomène, en ce compris des mécanismes de contrôle coercitif et de ses impacts, tout en examinant les réponses juridiques et institutionnelles actuellement disponibles.

Cette formation entend contribuer à une amélioration des pratiques professionnelles, à la lumière des **recherches scientifiques les plus récentes** en sociologie, psychologie, neuroscience, criminologie et **des dispositions légales nationales et des instruments internationaux de protection des droits humains**, notamment ceux relatifs à la prévention des violences faites aux femmes, à la protection des enfants et à la lutte contre les discriminations fondées sur le genre.

Les travaux de ce colloque s'articulent autour des axes suivants :

- **Identification et mobilisation des cadres juridiques pertinents**, tant au niveau national qu'international, dans le traitement des situations de violences conjugales, en particulier en contexte de séparation parentale ;
- **Intégration d'une perspective de genre dans l'analyse juridique et factuelle** des violences au sein du couple, afin de mieux cerner les dynamiques de domination et les rapports de pouvoir ;
- **Distinction rigoureuse entre le conflit conjugal et les violences conjugales**, en particulier le contrôle coercitif, à travers l'élaboration de **critères d'analyse opérationnels** ;
- **Présentation d'outils concrets pour la détection du contrôle coercitif**, avec un focus particulier sur l'évaluation de la **criticité des situations** ;
- **Mise en lumière des conséquences invisibles des violences**, y compris les effets psychotraumatiques sur les victimes, adultes et enfants, et **sensibilisation** à leur prise en compte dans les décisions judiciaires et administratives ;
- **Réflexion sur les formes de violence institutionnelle**, notamment à travers le risque de victimisation secondaire induit par des mécanismes procéduraux inadaptés ou une lecture erronée des situations de violence ;
- **Présentation de pratiques innovantes en matière de soutien au lien parent-enfant**, en contexte de violences post-séparation, dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et de la sécurité des parties ;
- **Remise en question de certains postulats ancrés dans les pratiques professionnelles**, tels que le maintien systématique du contact parental ou le recours à la notion controversée de syndrome d'aliénation parentale, au regard de la jurisprudence et des standards internationaux ;
- Enfin, **création d'un espace interdisciplinaire d'échanges**, permettant une réflexion collective sur les évolutions nécessaires des paradigmes d'intervention.

>> **Le colloque et l'ouvrage** qui sera remis lors de celui-ci aux participants qui en font le choix, **sont destinés aux praticiens du droit pénal, du droit de la famille, du droit de la jeunesse, qu'ils soient avocats, magistrats ou juristes ainsi qu'aux intervenants du secteur psycho-medico-social confrontés à des situations de violences.**

Analyse du système des violences. Et si on chaussait de nouvelles lunettes ?

- 8:30 Accueil
- 9:00 **Introduction**
Dima Karadsheh, conseiller à la cour d'appel de Mons, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, collaboratrice scientifique au sein de l'Unité de droit familial de l'ULB
- 9:15 **Comprendre, repérer et intervenir face au contrôle coercitif en contexte de violence conjugale**
Céline Rossini, chargée du développement et du transfert des connaissances - Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (Québec)
Joëlle Tetart, coordinatrice du DIViCo Liège, Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales
- 10:45 Pause-café
- 11:00 **Victimologie et approche sensible au trauma pour une meilleure protection des victimes, adultes et enfants**
Agathe Willaume, collaboratrice scientifique à l'UNamur, Unité droit de l'enfant, juriste, politologue et victimologue, certifiée en criminologie, directrice du Service d'Aide aux Justiciables de Marche (SMAJ), créatrice de la « Clinique du Lien »
- 12:00 **Violences intrafamiliales et contrôle coercitif: enjeux juridiques**
Alexandre François, substitut du Procureur du Roi de Liège, magistrat de référence VIF, collaborateur scientifique à l'UCLouvain
- 13:00 Lunch

La violence post-séparation. Et l'enfant dans tout ça ?

- 14:00 **Du paradigme de l'aliénation parentale au paradigme du contrôle coercitif**
Anne-Catherine Rasson, maîtresse de conférences et chercheuse à l'UNamur et à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, directrice adjointe du Service Résidentiel Général l'Escale
- 15:00 **L'expérience des enfants face au contrôle coercitif : repenser leur protection à la lumière des dynamiques familiales et des impacts psychologiques**
Céline Rossini, chargée du développement et du transfert des connaissances - Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (Québec)
- 16:00 Pause-café
- 16:15 **Les enjeux post-séparation autour du droit de garde. De nouveaux outils : la Clinique du Lien**
Agathe Willaume, collaboratrice scientifique à l'UNamur, Unité droit de l'enfant, juriste, politologue et victimologue, certifiée en criminologie, directrice du Service d'Aide aux Justiciables de Marche (SMAJ), créatrice de la « Clinique du Lien »
- 17:30 **Le contrôle coercitif à l'épreuve du droit de la preuve - Conclusions**
Dima Karadsheh, conseiller à la cour d'appel de Mons, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, collaboratrice scientifique au sein de l'Unité de droit familial de l'ULB
- 18:00 Questions - réponses
- 18:30 Clôture

INFORMATIONS PRATIQUES



INSCRIPTIONS

En ligne sur notre site
www.anthemis.be, rubrique « Formations »



LIEU

BECI
Avenue Louise 500,
1050 Bruxelles
(Parking Bascule)



DATE

Le 10 octobre 2025 de 8h30 à 18h30



FRAIS D'INSCRIPTION

- Inscription en présentiel avec ouvrage : **160 € TVAC**
 - Inscription en présentiel sans ouvrage : **140 € TVAC**
-



FORMATION PERMANENTE

- > Avocats
 - > IFJ
-



CONTACT

Mme Carole Verdicq
formations@anthemis.be
010 42 02 90